https://affairesjuridiques.aphp.fr/textes/arrete-du-28-juin-2019-relatif-aux-majorations-applicables-aux-tarifs-des-actes-et-consultations-externes-des-etablissements-de-sante-publics-et-des-etablissements-de-sante-prives/
Arrêté du 28 juin 2019 relatif aux majorations applicables aux tarifs des actes et consultations externes des établissements de santé publics et des établissements de santé privés
28/06/2019
Ce texte abroge l'arrêté du 27 avril 2017 relatif aux majorations applicables aux tarifs des actes et consultations externes des établissements de santé publics et des établissements de santé privés.